

THEYS INFO

Octobre 2026



Lumières d'automne

Merci à Virginie Chaix pour le partage de cette magnifique photo prise à Theys le 21 septembre dernier.

Mesdames et messieurs,
cher.es habitant.es,

Ces derniers mois ont, en partie, été consacrés à deux importants chantiers : la crèche et les réparations des dégâts liés aux orages de 2024. Nous arrivons au bout de ces derniers. Quant à la crèche, le bâtiment est presque prêt. Dès notre prise de fonction, nous nous sommes mobilisés pour finaliser ce projet engagé par la mandature précédente dans les meilleures conditions en relançant les demandes de subventions et ce, afin de réduire l'impact financier sur le budget de la commune. Les aménagements du parking et des terrains alentours seront réalisés par la suite.

Je remercie tout particulièrement Alain Bertoni, Florence Eymin Petot Tourtollet, Lionel Moncenis et les services techniques pour leurs contributions à ces chantiers importants.

Yannick Bouchet Bert Peillard, maire

Evolution de la collecte des déchets

Vendredi 18 septembre, la Communauté de communes est venue présenter à l'ensemble des habitants de Theys les changements à venir dans la collecte des déchets ménagers. A partir de juin 2027, la collecte sera réalisée uniquement dans des bacs collectifs, baptisés points d'apport volontaire (PAV), implantés sur 18 sites dans le village aux côtés des bacs de tri sélectif (verre, papier, plastique-métal-briques alimentaires). Une tournée d'informations à domicile sera organisée au printemps. Toutes les informations sont disponibles sur theys.fr et l'application IntraMuros.

Les principaux points à retenir

Une question, remarque sur un des PAV envisagés ?

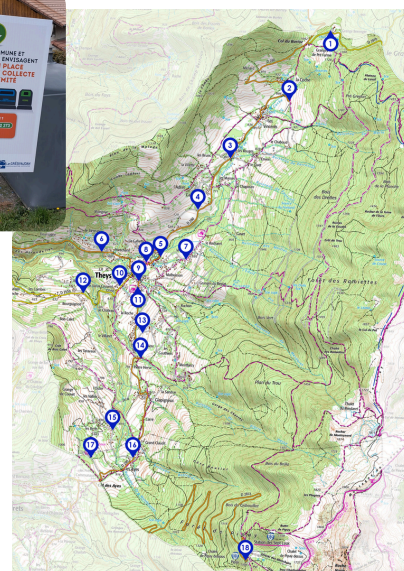
Appelez le 0801 902 273 (n° vert).

Des questions sur la collecte ?

Surveillez votre boîte aux lettres un courrier arrive bientôt et des visites d'information avec distribution de sacs de tri, d'autocollants "Stop pub" et "Je garde mon bac" seront réalisées à domicile.

Les personnes à mobilité réduite ont la possibilité de demander la maintien de la collecte en porte à porte. Une tournée sera organisée tous les 15 jours. La solidarité entre voisins est bien sûr vivement encouragée.

La carte des points d'apport volontaire envisagés



La vie locale

Sur le chemin des écoles

Mardi 1er septembre, les enfants ont repris le chemin des écoles avec le sourire.

Côté élémentaire, ils ont été particulièrement fiers et heureux de retrouver les bancs qu'ils ont construits l'an dernier avec l'aide de Yan Lefèvre, menuisier et papa d'élève. Un grand merci à lui, ainsi qu'à Tiolo Vallin (ancien élève de l'école) et les membres des familles qui se sont rendus disponibles pour ce temps dédié bénévolement à l'école.



Les effectifs 2026-27

Total : 223 enfants

Maternelle

84 enfants & 4 classes

Elémentaire

139 enfants & 6 classes

Côté maternelle, une surprise attendait les petits du côté des toilettes : deux cloisons chenille ont été installées pour le respect de leur intimité.



Les équipes

Suite au départ à la retraite d'Isabelle Didelle (photo), en poste à Theys depuis 3 ans, l'équipe enseignante de l'école élémentaire compte un nouvel enseignant : Thomas Simon. Bienvenue à lui !



et en médaillon
Laura Rosales - AESH

L'équipe de l'école élémentaire

en partant du haut à gauche :

Valérie Kuentz (CM1), Fanny Gallo (AESH), Thomas Simon (CE1), Anne-catherine Chazalon (directrice) et Myriam Hoenner (CP/CE1), Sandrine Mafféis (CE2), Nathalie Bac (CM2), Stéphanie Audibert (CP)



L'équipe de l'école maternelle

Classe de PS : Audrey GUILLON MICHEL et Laurent BOUCHET (absent sur la photo) - Atsem de classe : Nathalie BRUN-COSME-BRUNY

Classe de PS/MS : Marie-Line CHEVALIER et Florence THIERY (absente sur la photo) -

Atsem de classe : Christelle GILOPPE

Classe de MS/GS : Sandrine PERRIOLLAT et Anaé MONTAGNE

Atsem de classe : Camille DAVID

Classe de MS/GS : Catherine GORY

Atsem de classe : Camille DAVID

AESH : Fanny GALLO



Autre nouveauté de la rentrée : le portail sécurisant l'accès dans l'enceinte scolaire et les récréations des enfants

Restauration scolaire et garderie périscolaire : une équipe au complet

L'équipe de garderie périscolaire et de la restauration scolaire a également repris le chemin de l'école.

Aux fourneaux Jennifer Rivière et Delphine Pirot. Au service, ménage et garderie : Christelle Giloppe (ATSEM), Christelle Papet Lépine (agent technique), Jordan Papet Lépine (agent technique), Camille David (ATSEM), Nathalie Brun Cosme Bruny (ATSEM). Derrière : Jennifer Rivière (Cuisinière), Jessica Bontemps (Agent technique).



Les tout-petits ont eux aussi fait leur rentrée et pourront bientôt découvrir leurs nouveaux locaux. Les travaux de la crèche s'achèvent et les recrutements ont été réalisés. L'installation est prévue avant la fin de l'année.



Idées sortie



Inscrivez-vous vite grâce à ce QR code



17 octobre - Repas partagé, conférence humoristique, visite de ferme : venez découvrir l'agriculture locale

Vous avez envie de mieux connaître l'agriculture locale ? De questionner ce que vous mettez dans vos assiettes ? Rendez-vous le samedi 17 octobre à la salle du Bois Perdu (Halle des Sports) à partir de 12h pour partager un repas issu de produits locaux, assister à une conférence pleine d'humour, visiter une ferme, échanger avec les agriculteurs locaux pour mieux comprendre leur rôle (et le nôtre !) dans une alimentation durable. **Événement gratuit** - Le repas et la visite de ferme sont sur inscription à ictheys@proton.me

11 novembre - Repas des aînés

Le CCAS de Theys a le plaisir de convier tous les aînés au repas annuel offert par la commune, le mercredi 11 Novembre 2026 à 12h30 à la salle du grand Rocher (halle des sports). Sont concernées : toutes les personnes résidant à Theys nées en 1956 et avant ainsi que leur conjoint, même s'il n'a pas atteint l'âge requis. Un courrier vous parviendra dans le mois d'octobre avec le coupon d'inscription.

Nouveauté cette année ! Le repas est ouvert à toutes les personnes nées à Theys mais habitant à l'extérieur, moyennant une participation de 35€. Faites passer le message à vos conscrits, famille, amis.... Inscription à la mairie 04 76 71 05 47 ou par mail accueil@theys.fr



Vie associative

Parenthèse : le coup de pouce pour des projets sympas !

Parenthèse est l'Association des Parents d'Élèves de Theys et Hurtières. Notre mission est simple : participer activement à la vie du village et, surtout, soutenir les projets éducatifs des écoles de nos enfants. Tout au long de l'année, des parents bénévoles se mobilisent pour organiser des événements conviviaux et festifs (bourse aux ski, marché de Noël, ventes de chocolats, kermesse, carnaval, vide grenier...). L'intégralité des bénéfices récoltés est directement reversée aux écoles pour participer au financement des projets scolaires, des spectacles...

L'an dernier, l'association a donné 1000€ par classe soit 10 000€ pour les 2 écoles.

Envie de participer ?

Parenthèse, c'est avant tout une aventure humaine dans la bonne humeur ! Que vous ayez quelques heures par an à offrir ou l'envie de vous investir davantage, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Chaque petite aide compte pour faire briller les yeux de nos enfants.

Rejoignez l'équipe pour construire de beaux souvenirs pour les écoliers de Theys ! Rendez-vous le **7 octobre à 20h30** à l'école pour l'assemblée générale de l'association.

Champions de France !

L'équipe d'alliance du Grésivaudan menée par Erick Payerne a remporté le Championnat de France Vétérans 2026 de boules lyonnaises toutes divisions en finale contre l'équipe Sommand de Rumilly (74) au stade Gaëtan Devaud de Brive-la-Gaillarde (19, Corrèze). Félicitations à eux !



Erick Payerne et Antoine Scarantino du club de Theys, Thierry Burgi et Marc Macchi du club de Gières et Laurent Guillot de Domène.

Bien vivre ensemble

Châtel de Theys : le jardin médiéval créé avec les enfants de l'école saccagé !

Le site du Châtel a de nouveau été dégradé cet été : le jardin médiéval, créé pour et avec les élèves de l'école du village, a été vandalisé, saccagé... Ce jardin était un travail éducatif et collectif mené avec l'école. Nous regrettons vivement cet acte malveillant et irrespectueux du travail mené sur ce site classé. L'association Theys Patrimoine s'est plainte à la mairie qui a fait faire un constat par la Gendarmerie.



Dépôts sauvages

Rappel de la loi : les dépôts sauvages sont bien sûr interdits (art L 541-2 code environnement) et passibles d'une **amende de 150 à 1500€**. Nous constatons malheureusement de trop nombreux dépôts sauvages sur notre commune, à côté des zones de tri sélectif, dans des terrains privés ou en bordure de voirie forestière !

Merci d'utiliser les déchetteries mobiles qui viennent régulièrement à Theys et, entre deux passages, descendre dans la vallée dans les zones prévues à cet effet : la déchetterie la plus proche se situe à la sortie de Goncelin, côté Le Touvet. Accès gratuit - Carte d'accès réalisable directement sur place.



Propriétaire de chien ? Partageons le village en toute quiétude



Comme tous les habitants de Theys, les chiens sont les bienvenus dans notre village dès lors qu'ils respectent eux aussi les règles de savoir-vivre... Et pour cela nous comptons sur les qualités d'éducation et de savoir-vivre de leurs maîtres 😊

- Besoin de faire ses besoins ? Le parc et les espaces verts du village sont des lieux dédiés aux enfants et aux jeunes. Pour rappel, les chiens sont interdits dans les espaces verts autour de la halle des sports (skateparc, jeux enfants). Toute déjection doit être ramassée, mise dans un sac et déposée à la poubelle.
- Votre chien reste seul en journée ou certaines nuits ? Beaucoup de personnes du village se plaignent d'aboiements répétés. Si vos voisins vous le font remarquer ce n'est pas pour vous embêter. Les nuisances sont importantes pour eux et ils sont sans doute embêtés pour votre chien. Des solutions existent (colliers anti-aboiements). Merci de faire le nécessaire.
- Quelques chiens divaguent seuls dans le village ou certains hameaux faisant peur parfois aux enfants. Il est interdit de laisser son chien dans un espace non clôturé. Si votre chien est trouvé errant seul dans le village, vous êtes redevable d'une amende de 35€ et de 150€ s'il présente un danger avéré pour les personnes.

Mairie et urbanisme



Par respect pour le travail des personnes à l'accueil de la mairie, nous vous demandons de bien vouloir respecter les jours et horaires d'ouverture.

Accueil mairie : tous les jours de 8h à 12h et le mardi de 13h30 à 18h

Accueil urbanisme : les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h + le mardi de 13h30 à 16h

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'alerte sécheresse toujours en vigueur à Theys

Après cette longue période estivale caniculaire, les réserves en eau en Isère sont très faibles. Depuis le 20 août dernier, le secteur de Belledonne a atteint un seuil critique et est entré en alerte renforcée pour sécheresse sévère. En espérant que les pluies de l'automne arrivent en quantité suffisante et que les réserves en sous-sol se renouvellent, plusieurs règles demeurent en vigueur sur notre commune. Merci de rester vigilant en ce début d'automne encore très sec. Consultez l'arrêté préfectoral sur isere.gouv.fr, IntraMuros et theys.fr



N'hésitez pas à orienter les cyclistes de passage à Theys vers le point d'eau accessible derrière la mairie dans les toilettes municipales.